



**PRÉFET
DE LA LOZÈRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de la citoyenneté
et de la légalité**

LE PRÉFET

Mende, le

25 MARS 2025

Bureau des élections et de la réglementation

Madame le maire,

J'ai reçu le 7 janvier dernier votre demande d'autorisation de création d'un crématorium à Mende.

L'ensemble des services concernés ont été saisis. Le dossier est complet. Toutefois, l'Agence régionale de santé souhaite en complément, une évaluation d'incidence de l'impact sonore et de l'impact des NO3 et Nox sur les parcelles situées aux alentours du projet.

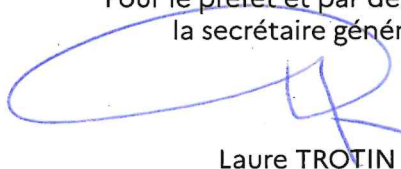
Cette évaluation d'incidence n'est pas bloquante pour le lancement de l'enquête publique. Il faudra tout de même la fournir au plus tôt, afin que votre dossier puisse être présenté en Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST).

Veuillez recevoir, Madame le maire, l'assurance de ma considération distinguée.

**Madame Régine BOURGADE
Maire de Mende**

Place du général De Gaulle
48000 MENDE

Pour le préfet et par délégation,
la secrétaire générale



Laure TROTIN

Copie à Mme MAIRE

PREF/DCL/BER/n° 2025- *60*
Affaire suivie par : MV
3 rue du Faubourg Montbel
48005 Mende CEDEX
Tél. : 04 66 49 67 19
Mél. : pref-reglementation@lozere.gouv.fr
Site internet : www.lozere.gouv.fr